

COMMUNE DE SAINT VINCENT DE DURFORT
Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 novembre 2015

Date de convocation : 03 novembre 2015

Ordre du jour :

- Participation structure jeux école René Cassin des Ollières
- Participation exceptionnelle pour les enfants de la commune à la classe de découverte organisée par l'école de Pranles
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ardèche (SDCI)
- Travaux de réhabilitation logements communaux
 - Le Planas (conventionnement avec le CAUE)
 - Le Chambourlas (choix des entreprises)
 - L'ancienne Poste (déplacement chaudière)
- Echanges de parcelles – Les Terras
- Renouvellement contrat aidé
- Parking des Terras
- Spectacle jeune public (installation et rangement)
- Tableau des présences – Elections régionales
- Projet lieu multi-accueil le Chambon (point sur l'avancement du dossier)
- Divers

Présents : Eliane Bordigoni, Gaëtan Baudure, Michel Boutran, Rémy Esclaine, Marylène Folcher, Olivier Juge, Hervé Lombard, Amandine Lyoën, Jean-Michel Ré

Absents excusés : Michel Gruas, Julien Picard

Procuration de Michel Gruas à Michel Boutran
de Julien Picard à Amandine Lyoën

Gaëtan Baudure est nommée secrétaire de séance



Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité



Madame le Maire fait part au conseil du rajout d'une délibération à l'ordre du jour portant sur :

Travaux de renforcement et d'extension du réseau d'eau potable à La Plaine, Terre Rouge et Tire-Peau - Conventions de droit de passage

Madame le maire rappelle les travaux de renforcement et d'extension du réseau d'eau potable aux lieux-dits La Plaine, Terre Rouge et Tire-Peau. Considérant que des conventions de droit de passage pour l'implantation des canalisations sur les parcelles cadastrées AD 196 - 501 - 505 -263 et 267 doivent être signées avec les propriétaires des dites parcelles, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer avec les propriétaires des parcelles cadastrées AD 196 – 501 – 505 263 et 267, une convention de droit de passage pour l'implantation des canalisations d'eau potable.

Participation structure jeux école René Cassin des Ollières

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'équipe enseignante de l'école René Cassin des Ollières sur Eyrieux, école de rattachement de la commune de Saint Vincent de Durfort, a décidé de réaliser, pour cette année scolaire, un projet souhaité depuis de nombreuses années par les enseignants de maternelle pour leurs élèves, l'installation d'une structure de cour. Celle-ci a pour objectif de développer la motricité des élèves. S'agissant d'un investissement important d'un montant de 5 505,40 € HT, l'école René Cassin nous sollicite pour une participation financière. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention d'investissement de dépense de matériel d'un montant de 550 € à l'école René Cassin des Ollières sur Eyrieux, de fixer l'amortissement de la subvention de dépense de matériel versée à 5 ans et s'engage à prévoir au budget 2016 les crédits nécessaires.

Participation exceptionnelle pour les enfants de la commune à la classe de découverte organisée par l'école de Pranles

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention émanant de l'école publique de Pranles portant sur la classe de découverte qui se tiendra à Meyras en avril 2016 au Centre « Les Portes de l'Ardèche » pour les élèves de CP – CE1 – CE2. Madame le Maire rappelle que 5 enfants de la commune de Saint Vincent de Durfort sont concernés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, décide de participer financièrement, pour un montant de 80 € par enfant de la commune de Saint Vincent de Durfort scolarisé à l'école publique de Pranles, à la classe de découverte qui se tiendra à Meyras en avril 2016, soit 400 € et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ardèche (SDCI)

Monsieur le Préfet de l'Ardèche nous a adressé le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ardèche, que Madame le Maire expose au Conseil Municipal. Considérant que nous disposons d'un délai courant jusqu'au 16 décembre 2015 pour faire connaître notre avis, la délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

Travaux de réhabilitation logements communaux Le Planas (conventionnement avec le CAUE)

Le Conseil Municipal décide de ne pas signer la convention de Mission d'Accompagnement concernant le projet de réhabilitation du logement du Planas avec le CAUE (1 500 € TTC). La commission communale Bâtiments prend donc en charge le dossier et mènera la réflexion portant sur la rénovation du bâtiment (logement et local technique).

Olivier Juge propose que le petit bâtiment annexe au logement soit réhabilité en régie avant les travaux du bâtiment principal afin de pouvoir y stocker provisoirement une partie du matériel communal ou associatif entreposé aujourd'hui dans le sous-sol. Budget estimé à 3 000 € HT de matériaux.

Le Chambourlas (choix des entreprises)

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de différents devis reçus pour la rénovation du logement communal vacant Le Chambourlas. Les devis ont été demandés selon 3 lots :

lot 1 : rénovation des parois, isolation et peinture.

lot 2 : changement de la VMC

lot 3 : Chauffage (remplacement de la cuve de fioul)

Le choix des entreprises a été dicté par le prix pour une part et par le délai d'intervention d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier :

Lot 1 : à la SARL RDPV de Privas, les travaux d'isolation et peinture de l'appartement pour un montant de 14 447,25 € HT

et les travaux de peinture des volets et de la passe du toit pour un montant de 1 006,00 € HT

Lot 2 : à l'Entreprise CINQUIN de Rochessauve, les travaux de VMC pour un montant de 1 362,00 € HT

Lot 3 : à l'Entreprise Benoît JALENQUES de Saint Fortunat, les travaux de remplacement de la cuve de fioul pour un montant de 1 090 € HT

Et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

L'ancienne Poste (déplacement chaudière)

Il est décidé de ne pas déplacer pour l'instant la chaudière. Seuls les travaux de maintenance seront programmés (modification de la ventouse, changement du vase d'expansion et vérification de tous les radiateurs).

Echanges de parcelles – Les Terras

Ce dossier sera étudié lors du prochain conseil municipal.

Renouvellement contrat aidé

Le contrat aidé sera reconduit, à compter du 1^{er} février 2016, pour une année.

Parking des Terras

Le parking des Terras nécessitant un aménagement (mise en forme avec talus), le devis de la SARL Eric Souche est retenu pour un montant de 1 000 € HT.

Spectacle jeune public (installation et rangement)

« Le Petit Rien », spectacle de marionnettes de la Compagnie Le Jabron Rouge est programmé à Saint Vincent pour le 12 décembre. Des bénévoles pour l'installation et le rangement sont nécessaires.

Tableau des présences – Elections régionales

Les tableaux des présences lors des élections régionales des 6 et 13 décembre sont renseignés.

Projet lieu multi-accueil le Chambon (point sur l'avancement du dossier)

Joggem et Mette de Graaf avaient visité le logement communal de l'ancienne Poste afin d'envisager un déménagement. Ils ont décidé de demeurer au logement communal de l'ancienne école mais laisseront libre la salle de classe avant le 31 décembre 2015.

Divers

Tremplin Insertion Chantiers

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le questionnaire adressé par Tremplin Insertion Chantiers portant sur les besoins de la commune pour l'année 2016 en matière de débroussaillage, abattage d'arbres et autres travaux. Afin d'effectuer le nettoyage des périmètres de sécurité des sources, des captages et divers travaux d'élagage, Tremplin Insertion Chantiers interviendra une semaine (fin juin) en 2016 pour un montant TTC de 2 090 €.

Passage à la TNT

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition.

Eolien

Bien que le projet éolien ne soit plus à l'ordre du jour, la société Ostwind nous a adressé un courrier de la Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat mentionnant que la zone du projet se situe à proximité d'une zone interdite dans laquelle aucune implantation d'éolienne n'est autorisée.

Agence de l'Eau

Le taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte applicable au 1^{er} janvier 2016 sera de 0,16 €/m³ (0,155 €/m³ à ce jour).

Stagiaire

Dans le cadre de son projet professionnel, Patricia Sanlis sera accueillie en mairie en tant que stagiaire du 30 novembre au 4 décembre 2015.

CAPCA

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat, un bureau d'études a été missionné par la CAPCA. Celui-ci rencontrera l'ensemble des communes afin d'échanger sur les problématiques qui leur sont propres. Pour Saint Vincent de Durfort, l'entretien est fixé au 19 novembre 2015.

Prochain Conseil Municipal prévu le 7 décembre 2015

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la séance close.

La séance est levée à 23h40